

COLLECTIVITÉ  
COURCELLES-SAPICOURTArrondissement de Reims  
Canton de Fismes-Montagne de  
ReimsExtrait du registre des délibérations du conseil municipal  
Séance du mardi 11 février 2020

Par suite d'une convocation en date du 3 février 2020 les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Patrick DAHLEM.

## Nombre de conseillers :

en exercice	11	<b>Présents</b> : Jean MICHEL, Gérald MABILE, Pierre CARRE, Michel BACARISSE, Philippe LEVEAUX, Thierry PROLA, Grégoire MAZZINI, Jacky LESUEUR, Maurice ENGELMANN.
présents	10	<b>Absent excusé</b> : Xavier CULEUX. qui donne pouvoir à Michel BACARISSE.
votants	11	<b>Secrétaire de séance</b> : Gérald MABILE
Délibération n°	8/2020	

Objet : SUBVENTIONS 2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE le versement des subventions suivantes :

Courcelles de France	75 €
Veslardannes	50 €
Comité des fêtes	1 200 €
Pompiers de Muizon	150 €
ADMR	190 €
MARPA	150 €
Association Fourberies des Patelins	1000 €

**AUTORISE** le maire à verser les subventions allouées ci-dessus.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations  
Fait à Courcelles-Sapicourt, le 11 février 2020

Le Maire,  
Patrick DAHLEM



Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte compte-tenu de sa publication le 17 février 2020